

**PREMIÈRES JOURNÉES DOCTORALES SUR  
LA PARTICIPATION DU PUBLIC ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
organisées par le GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*  
**ENS-LSH, LYON, 27-28 NOVEMBRE 2009**

LA MOBILISATION DES SAVOIRS CITOYENS  
DANS LES DISPOSITIFS D'URBANISME PARTICIPATIF

Héloïse Nez<sup>1</sup>  
heloise.nez@no-log.org

La réflexion sur la notion de « savoirs citoyens » dans la démocratie participative s'inscrit dans la continuité des travaux de Callon, Lascoumes et Barthe (2001), qui expriment par le terme de « démocratie technique » la démocratisation des choix scientifiques et techniques, qui sont toujours aussi des choix politiques et sociaux, par l'intervention des citoyens au sein de « forums hybrides ». La double délégation de pouvoir, politique et technique, qui caractérise les sociétés démocratiques contemporaines pourrait ainsi être dépassée et la coupure entre savoirs experts et « profanes » remise en cause. La sociologie des sciences a récemment inspiré des travaux de sociologie politique (Fromentin et Wojcik, 2008 ; Topçu, Cuny et Serrano-Velarde, 2008 ; Nez, 2009) pour analyser les dispositifs participatifs qui se multiplient depuis deux décennies dans des contextes divers en Europe (Font, 2001 ; Bacqué, Rey et Sintomer, 2005 ; Blondiaux, 2008). L'enjeu est, notamment, de clarifier la notion de « savoirs citoyens », qui est très souvent utilisée pour justifier la mise en place de ces nouvelles pratiques démocratiques sans être pour autant explicitée, en distinguant les différents types de savoirs que les citoyens mobilisent au sein des dispositifs participatifs<sup>2</sup>.

Dans la lignée de ces travaux, notre communication cherche à définir la spécificité des savoirs citoyens mobilisés dans la mise en débat du projet urbain, la majorité des discussions dans les dispositifs participatifs locaux concernant des problèmes d'organisation, d'aménagement, de développement et de planification des villes et des agglomérations (Bacqué *et al*, 2006). En France, le décentrement des savoirs experts dans l'action publique urbaine, la reconnaissance de la « maîtrise d'usage » et le dialogue entre savoirs sont concomitants de l'émergence du projet urbain (Pinson, 2004) et des opérations de réhabilitation urbaine à la fin des années 70 (Anselme, 2000). Alors que le plan s'appuie sur une vision de l'urbanisme comme la science des savoirs experts peu

---

<sup>1</sup> Doctorante en sociologie en cotutelle à l'Université Paris 8 et à l'Institut du gouvernement et des politiques publiques (Igap) de l'Université autonome de Barcelone, membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa) et du Laboratoire Architecture Ville Urbanisme et Environnement (Lavue).

<sup>2</sup> Voir notamment Sintomer, 2008 ; Talpin, 2008a ; Cuny, 2008 ; Cuny et Herzberg, 2008 ; Gardesse, 2009.

soucieuse de la ville existante, le projet urbain apparaît comme une pensée sur la ville et une pratique de l'urbanisme « qui ménage les lieux et les gens », en considérant que les acteurs locaux portent des ressources qu'ils peuvent mobiliser dans le cadre de la conception des usages (Pinson, 2004). Nous analysons ainsi la spécificité de la démocratie technique dans le cadre urbain, en considérant l'urbanisme comme une action sur la ville – « l'art de produire ou de changer la forme physique des villes, d'aménager les villes » (Tribillon, 2006) – portée par la puissance publique, qui s'appuie donc sur certains savoirs techniques et traduit un projet politique (Topalov, 1989).

Que recouvre l'expression des savoirs citoyens dans le champ urbain, au-delà du seul savoir d'usage classiquement analysé dans les écrits sur l'urbanisme participatif ? Quelles formes de savoirs les citoyens mobilisent-ils dans les dispositifs participatifs portant sur des projets urbains ? Par qui et dans quelle perspective ces savoirs sont-ils mobilisés ? Quel statut et quelle légitimité reconnaît-on au citoyen ? Pour répondre à ces questions, notre démarche méthodologique est idéal-typique et vise à distinguer des « modèles » de savoirs citoyens mobilisables et mobilisés dans les dispositifs d'urbanisme participatif. En croisant une réflexion urbaine et politique, notre analyse s'appuie sur une enquête ethnographique menée pendant plus de deux ans à Paris et à Cordoue, sur plusieurs projets urbains élaborés en concertation avec les habitants<sup>3</sup>. Depuis l'arrivée du socialiste Bertrand Delanoë à la mairie centrale en 2001, la capitale française permet d'observer un processus de démocratie participative émergent, qui prend ses origines dans les critiques des mouvements sociaux urbains et se limite souvent à une démocratie de proximité (Nez, 2008 ; Busquet *et al*, 2009), et un processus de transformation de la configuration de l'espace public et de ses usages, et au-delà de la forme urbaine d'une grande ville. Notre analyse se focalise sur trois dispositifs participatifs portant sur des projets urbains à différentes échelles : le budget participatif de la voirie dans le 20<sup>e</sup> arrondissement<sup>4</sup>, la concertation permanente sur la Zac Paris Rive Gauche<sup>5</sup> et le collectif citoyen sur la revalorisation du Bas-Belleville<sup>6</sup>. Afin de tester nos hypothèses dans un autre contexte socio-politique et urbain, nous comparons la situation parisienne avec le cas du budget

---

<sup>3</sup> Nous présentons ici les résultats d'une recherche réalisée dans le cadre d'une thèse sur les savoirs citoyens et l'urbanisme participatif à Paris et à Cordoue, et du Partenariat institutions – citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri) « Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ? » (CSU/Louest/Adels/Région Ile-de-France), pour laquelle nous avons mené des observations dans une centaine de réunions publiques et réalisé des entretiens avec plus de quatre-vingt acteurs.

<sup>4</sup> Le budget participatif de la voirie dans le 20<sup>e</sup> est un processus de co-élaboration de la proposition budgétaire sur les investissements de voirie, mis en place à partir de 2002 en impliquant les conseils de quartier.

<sup>5</sup> Le comité permanent de concertation sur la zone d'aménagement concertée (Zac) Paris Rive Gauche réunit des représentants des associations (dès 1997) et des conseils de quartier (depuis 2003) aux côtés des acteurs institutionnels pour le suivi d'un grand projet urbain à Paris, visant à urbaniser 130 hectares de terrains dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

<sup>6</sup> Le collectif citoyen sur la revalorisation du Bas-Belleville regroupe des citoyens de deux conseils de quartier, dans la continuité des revendications associatives locales, pour débattre et élaborer des propositions sur la requalification du boulevard de Belleville, dont l'activité et le dynamisme sont en berne depuis plusieurs années.

participatif de Cordoue, qui a été la première ville en Espagne à associer les citoyens à la prise de décision directe sur une partie de son budget d'investissement (Ganuza, 2003).

Dans l'optique de mettre en débat une typologie des savoirs citoyens dans l'urbanisme, nous analysons dans un premier temps la nature des savoirs citoyens potentiellement mobilisables dans les dispositifs participatifs, puis nous nous intéressons aux dynamiques dans lesquelles ces savoirs citoyens sont effectivement mobilisés dans l'élaboration du projet urbain.

### **Nature et spécificité des savoirs citoyens dans l'urbanisme**

En partant du cadre conceptuel proposé par Sintomer (2008) sur les savoirs citoyens dans les dispositifs participatifs et de nos observations de terrain, nous construisons une typologie des savoirs citoyens dans le champ spécifique de l'urbanisme participatif.

#### *Une typologie des savoirs citoyens dans l'urbanisme*

Dans un article intitulé « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », Sintomer propose une analyse sur la nature des savoirs citoyens et les enjeux de leur mobilisation dans les processus de démocratie participative, en s'inscrivant dans un débat de théorie politique : il s'agit de montrer ce que cette discussion sur les savoirs citoyens apporte à l'opposition classique entre les théories élitistes et participationnistes de la démocratie. Sa typologie distingue ainsi trois groupes de savoirs citoyens mobilisables dans les démarches participatives : la raison ordinaire, l'expertise citoyenne et le savoir politique. Les différents types de savoirs qu'il définit au sein de chaque ensemble – le savoir d'usage, le « bon sens », le savoir professionnel « diffus », l'expertise par délégation, la contre-expertise associative et le savoir politique (cf. figure 1) – reposent sur des dynamiques variées quant à la justification de la participation citoyenne au processus de prise de décision.

*Figure 1 : Typologie initiale des savoirs citoyens*

<b>Ensemble de savoirs</b>	<b>RAISON ORDINAIRE</b>	<b>EXPERTISE CITOYENNE</b>	<b>SAVOIR POLITIQUE</b>
<b>Type de savoir</b>	1. Savoir d'usage 2. « Bon sens »	1. Savoir professionnel « diffus » 2. Expertise par délégation 3. Contre-expertise associative	1. Savoir politique

En reprenant la distinction principale de cette typologie entre savoirs ordinaires, savoirs spécialisés et savoir politique, on considère que trois ensembles de savoirs citoyens peuvent être mobilisés dans la mise en débat du projet urbain : des savoirs d'usage, des savoirs professionnels et

des savoirs militants<sup>7</sup>. Si les savoirs d'usage sont des savoirs non spécialisés fondés sur une pratique du territoire, les savoirs professionnels sont des savoirs plus systématisés, basés sur une expertise technique, tandis que les savoirs militants se réfèrent à une connaissance du fonctionnement du monde politique et administratif. Il s'agit de catégories analytiques qui nous permettent, dans une perspective wébérienne, d'étudier la réalité en extrayant des « modèles » de savoirs citoyens qui se confondent dans les situations concrètes. Les individus adoptent, en effet, souvent différentes « casquettes », en mobilisant ces trois types de savoirs en fonction du dispositif participatif, du contexte politique, ainsi que de l'échelle et de la temporalité du projet urbain.

D'autre part, l'une des caractéristiques des dispositifs participatifs étant de faire appel à la participation des citoyens à titre individuel et/ou des représentants de collectifs, notre typologie distingue des savoirs citoyens individuels et collectifs, en estimant que l'apport d'un individu diffère de celui d'un groupe constitué. Il ne s'agit pas d'une différenciation classique entre intérêts particuliers et intérêt général, les individus comme les groupes pouvant poursuivre des intérêts spécifiques ou défendre une perspective plus globale. Mais les collectifs préalablement constitués, souvent sous forme d'associations, peuvent assurer une première synthèse ou mise en commun des savoirs individuels de leurs membres, ce qui entraîne dans certains cas une plus grande structuration de leur savoir. De la même manière, des savoirs collectifs peuvent se former au sein des dispositifs participatifs basés sur une participation individuelle ou mixte, par exemple dans le cas d'un conseil de quartier ou d'un budget participatif. Nous distinguons ainsi six types de savoirs citoyens mobilisables dans l'urbanisme : le savoir d'usage individuel (et, à une place subordonnée, le « bon sens » citoyen) et le savoir d'usage collectif ; le savoir professionnel diffus et l'expertise technique collective ; les savoirs militants individuels et les savoirs militants collectifs (cf. figure 2).

*Figure 2 : Typologie des savoirs citoyens dans l'urbanisme*

Type de savoir Dimension	SAVOIRS D'USAGE	SAVOIRS PROFESSIONNELS	SAVOIRS MILITANTS
INDIVIDUELLE	Savoir d'usage individuel (« Bon sens »)	Savoir professionnel diffus	Savoirs militants individuels
COLLECTIVE	Savoir d'usage collectif	Expertise technique collective	Savoirs militants collectifs

### *L'habitant comme usager*

Les savoirs d'usage sont les plus mobilisés dans l'urbanisme. S'appuyant sur l'expérience et la proximité, ils se réfèrent à la connaissance qu'a un individu ou un collectif de son environnement immédiat et quotidien. Aussi appelé « savoir local » (Cuny, 2008), « savoir de terrain » ou « savoir

<sup>7</sup> Nous nous inspirons ici des analyses de Bacqué (2007) et de Talpin (2008a).

riverain » (Cirelli et Rocher, 2009), le savoir d'usage vient d'une pratique répétée d'un environnement, qui donne aux citoyens une fine connaissance de ses usages et de son fonctionnement permanent. Le citoyen perçoit ainsi des dimensions que le technicien ne peut pas saisir, comme la situation de la circulation automobile dans un quartier de jour et de nuit. Une autre dimension importante du savoir d'usage est historique, la pratique d'un territoire dans la durée constituant une mémoire des lieux, qui est mise en avant tant au niveau individuel (quand un citoyen se présente en réunion publique, il commence souvent par « je suis habitant du quartier depuis x années ») que collectif – à Cordoue, les associations de quartier revendiquent leur mémoire et leur action dans le quartier depuis l'époque franquiste.

Les savoirs d'usage sont mobilisés par des individus, qui s'appuient sur leur expérience personnelle et l'expriment à travers le témoignage, ou par des collectifs, qui le formalisent davantage. On distingue ainsi le savoir d'usage individuel et le savoir d'usage collectif, ce dernier pouvant être davantage structuré car mis en débat collectivement. C'est le cas des diagnostics partagés d'un territoire, par exemple de certains « plans de quartier » conçus par les associations dans le cadre du deuxième modèle de budget participatif à Cordoue ou du diagnostic élaboré à partir d'une visite collective de quartier à Belleville (cf encadré). Le contenu du savoir d'usage collectif dépend toutefois de la composition sociale du collectif qui, étant plus ou moins représentative de la population, peut exclure certaines pratiques du territoire. Par exemple, les associations de quartier à Cordoue, qui défendent la dimension collective et globale de leur connaissance du quartier contre l'expression d'intérêts particuliers, sont majoritairement composées d'hommes entre 50 et 70 ans<sup>8</sup> qui ont un usage spécifique du territoire, sensiblement différent de celui des femmes, des enfants ou des jeunes. La mobilisation d'un savoir d'usage individuel permet alors de faire émerger d'autres logiques d'usage du territoire : c'est la figure classique de l'handicapé ou du parent d'élève qui explique en réunion les difficultés de mobilité qu'il rencontre dans la ville. La mobilisation des savoirs d'usage traduit ainsi des usages différenciés du territoire et des conflits d'usage.

*La constitution d'un savoir d'usage collectif lors d'une visite de quartier à Belleville*

Un après-midi pluvieux de novembre, jour de grève à Paris, une douzaine d'habitants investis dans les conseils de quartier des 20<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements se retrouvent à la station de métro Ménilmontant pour partager des observations sur le boulevard de Belleville, dans le cadre du réaménagement prévu pour la prochaine mandature. Souhaitant soumettre des propositions à la ville de Paris, le groupe recense les problèmes et points à améliorer dans le quartier, se livrant à un diagnostic habitant en marchant.

Un arrêt de bus mal placé, des dépôts sauvages dans une impasse, les étalages d'un commerce qui dépassent sur le trottoir, des arrêts et stationnements illicites... rien n'échappe à leur attention. Un membre du conseil de quartier arrive à bicyclette, alors qu'une voiture se gare devant lui sur la piste cyclable : « Voilà le danger quand on est en vélo ! ». L'animateur de la commission voirie s'interroge : « Je ne fais pas de vélo, alors j'ai du mal à me rendre compte des difficultés ». Le cycliste lui explique : « Là, la piste est très

<sup>8</sup> Cette estimation de la composition sociale des associations cordouanes est issue de nos observations de terrain, dans les réunions de plusieurs associations de quartier et de diverses instances de participation locale.

dangereuse ». Une amie d'une conseillère de quartier, qui n'avait pas connaissance de la visite, s'arrête pour donner son point de vue : « C'est très dangereux à la sortie, moi je ne la prends pas cette piste ».

Devant la poste, les habitants remarquent que la façade a été réhabilitée, et évoquent les problèmes liés à ce service public, avant de se pencher sur l'école voisine. Un conseiller de quartier déploie un plan qui lui a été transmis par les services de la voirie, et évoque le projet de réaménagement d'un carrefour : « A quoi il sert ce rond-point, à part être un garage à motos ? ». On arrive devant le Relais des Postes, un fort point de litige dans le quartier, les habitants souhaitant le sauvegarder contre l'avis de la mairie. L'immeuble est à l'abandon, les boutiques du rez-de-chaussée sont fermées, des entrées sont murées, mais tous se rappellent que le responsable de l'association locale la Bellevilleuse leur avait dit que derrière, la façade est en bon état. Une fois la nuit tombée, le constat est évident : « C'est vrai qu'il y a un problème de lumière ! ».

Au bout de deux heures, la ballade est terminée. Le responsable du collectif citoyen s'engage à faire un compte-rendu, qu'il enverra par mail. Une femme conclut : « On a passé un bon moment, on voit les choses différemment ». « Qu'est-ce que vous avez repéré ? » leur demande le président de la Bellevilleuse, qui les rejoint à la fin de la visite : « C'est marrant, enfin ça reste des constats, on repère surtout les problèmes dans le quartier, on n'est pas sur des projets ». La visite a en effet permis de constituer une connaissance partagée du quartier, basée sur une mutualisation des savoirs d'usage de chacun, l'observation *in situ* favorisant la visualisation des problèmes et la prise en compte d'une diversité d'usages de la ville.

Si l'on peut aussi faire appel à la capacité ordinaire de jugement des citoyens dans le champ urbain, il est plus difficile d'opérer une séparation nette entre le « bon sens » et le savoir d'usage dans l'urbanisme, car tous les individus ont aujourd'hui une expérience urbaine. Dans le champ urbain, la raison ordinaire repose avant tout sur le savoir d'usage : c'est en tant qu'habitant d'un quartier ou utilisateur d'un équipement que les citoyens peuvent intervenir dans les modes de programmation et d'élaboration du projet, puis de gestion (Bacqué, 2007). Ce savoir d'usage est d'ailleurs plus ou moins attaché au local : lorsqu'ils s'expriment sur des projets urbains à grande échelle, les citoyens peuvent mobiliser un savoir d'usage plus général de la ville, qui n'est pas seulement lié à leur lieu de vie ou de travail quotidien. La catégorie du « bon sens » a donc moins de pertinence sur les questions urbaines que sur les enjeux socio-techniques ou politiques.

### *L'habitant comme « professionnel du quotidien »*

Les « savoirs professionnels » sont mobilisés par des individus qui réinvestissent dans les dispositifs participatifs des compétences techniques issues de leur pratique professionnelle. Nous reprenons ici la catégorie du savoir professionnel « diffus » de la typologie de Sintomer, qui est souvent mobilisée sur les questions urbaines par des architectes, des urbanistes et des ingénieurs qui maîtrisent le langage et les techniques de l'urbanisme, comme la lecture des plans et des cartes. Certains habitants utilisent des outils urbanistiques sophistiqués pour étayer leurs propositions d'aménagement dans le quartier, à l'instar du système d'information géographique (SIG). Les figures du juriste et du journaliste, qui savent mobiliser les outils juridiques et les moyens de communication adéquats, sont également très présentes dans les conflits urbains. Les savoirs professionnels manuels tendent par contre à être dévalorisés, même s'ils sont mobilisés dans les dynamiques d'auto-construction de logements et de quartiers (Bacqué et Vermeersch, 2007). Les

citoyens peuvent aussi mobiliser des compétences techniques qu'ils ont acquises dans une pratique associative préalable, par exemple un militant écologiste qui s'investit dans un dispositif participatif en recyclant des connaissances pointues sur les questions environnementales.

Une expertise technique collective peut se constituer au sein des associations d'urbanisme local et des « minipublics<sup>9</sup> » des dispositifs participatifs, comme une commission d'un conseil de quartier ou une assemblée d'un budget participatif. Les associations développent une expertise technique sur l'urbanisme, qui résulte parfois d'une délégation de certaines tâches par les pouvoirs publics et très souvent de la mise en commun des compétences professionnelles de leurs membres. Des associations de quartier parisiennes ont ainsi développé des savoirs professionnels légitimant leur intervention dans la gestion locale, à l'instar de la Bellevilleuse qui a eu recours à une expertise professionnelle extérieure et dont « la force était d'utiliser les compétences de chacun dans ses domaines »<sup>10</sup>. L'expertise technique associative peut concerner un secteur précis, dans le cas d'une association d'usagers des transports, ou aborder une vision plus générale de l'urbanisme, à l'instar de l'association Tam-Tam à Paris Rive Gauche. Comme le montre la littérature sur les mouvements sociaux, les associations sont de plus en plus amenées à produire leur propre expertise (Ion, 2003 ; Ion, Franguiadakis et Viot, 2005) et à maîtriser une grande quantité de savoirs et de techniques, de lois et de procédures, par un processus d'auto-formation de leurs membres (Cefaï et Lafaye, 2002). Cette forte tendance à la professionnalisation des associations est paradoxale : si la technicisation de leurs activités est une condition pour que leur action soit prise au sérieux par les institutions et les habitants, elle peut les éloigner du savoir d'usage et des préoccupations des autres citoyens.

### *L'habitant comme militant*

Les individus peuvent également mobiliser des savoirs militants qu'ils ont acquis au sein d'un collectif (association, parti politique, groupe informel, etc.) et qu'ils reconvertissent dans des espaces participatifs, ou qu'ils acquièrent au cours du processus de participation. Dans le premier cas, leur connaissance des rouages de la machine politique et administrative vient d'une expérience de militantisme politique ou associatif, et constitue un « capital militant<sup>11</sup> » qu'ils peuvent réinvestir dans les dispositifs participatifs. Par exemple, les membres des collèges politique et associatif des conseils de quartier du 20<sup>e</sup> arrondissement s'appliquent à « décoder » la vie politique locale et

---

<sup>9</sup> Nous reprenons ici l'expression qu'utilise Fourniau (2008) pour qualifier les petits groupes de citoyens qui prennent part aux dispositifs délibératifs et qu'il emprunte lui-même à Fung et Wright (2003).

<sup>10</sup> Entretien avec le président de la Bellevilleuse, le 20 novembre 2007.

<sup>11</sup> Nous considérons la définition du « capital militant » de Matonti et Poupeau (2004, p. 8) : « incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir, il recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines "reconversions" ».

jouent un rôle d'alerte et de vigilance, grâce à leur bonne connaissance du fonctionnement interne de la ville, des stratégies politiques, des rapports de force entre les différents acteurs et de procédures parfois opaques. Les individus peuvent également acquérir des compétences civiques en s'impliquant dans les dispositifs participatifs, qui constituent ainsi des lieux d'apprentissage des règles politiques, administratives et techniques – notamment du fonctionnement de l'administration, de la répartition des compétences et des conflits d'institution (Talpin, 2008b). Les individus développent ainsi des savoirs militants sur des questions politiques, mais aussi des savoir-faire, en apprenant par exemple à prendre la parole en public ou à animer une réunion.

A l'échelle collective, les associations et les groupes formés dans les dispositifs participatifs développent une « compétence de réseaux », ainsi qu'un savoir militant et des savoir-faire sur la méthode. Les relations que les individus entretiennent dans les différentes sphères de la vie politique locale sont ainsi mises en commun et peuvent être mobilisées à tout moment par le groupe dans les débats sur les projets urbains. Par exemple, l'expertise d'une association comme Tam-Tam, dont les membres entretiennent des liens avec le monde associatif et politique, l'administration, la presse, les universités et les professionnels en urbanisme, se fonde sur une compétence de réseaux et se construit par la mobilisation de ces multiples réseaux. Les collectifs développent également un savoir militant et des savoir-faire sur la méthode, c'est-à-dire sur les formes, les modalités et les conditions de la participation, qu'ils acquièrent en participant. Les collectifs sont ainsi amenés à développer un savoir militant en défendant une certaine conception de la démocratie participative et en faisant la promotion d'outils méthodologiques spécifiques pour assurer sa mise en œuvre pratique. C'est le cas de Tam-Tam, qui diffuse le modèle du comité permanent de concertation de Paris Rive Gauche sur d'autres sites parisiens concernés par des projets urbains de grande ampleur.

#### *Une définition du savoir associatif*

La distinction de ces trois types de savoirs, mobilisés par des individus ou par des groupes, nous permet de définir le savoir associatif comme une combinaison de savoirs d'usage, de savoirs techniques et de savoirs militants mutualisés et mis en débat collectivement. Elle se distingue du savoir des individus par sa dimension collective et parfois plus structurée. L'ensemble de ces savoirs peut être mobilisé dans une logique de contre-expertise associative, afin d'élaborer des projets alternatifs à ceux de la municipalité, pouvant déboucher sur une co-élaboration des projets. Symbolisant le passage des associations « de la contestation à la concertation », le recours à une expertise interne ou externe permet alors de traduire les savoirs d'usage, professionnels et militants de l'association dans un langage technique imposé par l'administration, au moyen de contre-expertises et de contre-projets (Renaud, 2001).



## 2. Dynamiques de mobilisation des savoirs citoyens

Les savoirs citoyens, dont nous venons de définir la nature et de souligner la pluralité, sont mobilisés en fonction de différentes dynamiques au sein des dispositifs participatifs locaux. La démarche idéal-typique peut ainsi être prolongée en distinguant différents modes de mobilisation de ces savoirs : si certains savoirs citoyens sont directement sollicités par les pouvoirs publics au sein des instances participatives, d'autres y sont imposés par les citoyens eux-mêmes, alors que certains savoirs restent absents ou inaudibles dans ces espaces. On peut ainsi construire une typologie des dynamiques de mobilisation des savoirs citoyens, en mettant en lien les différents types de savoirs avec les questions du statut et de la légitimité des citoyens qui en sont porteurs (cf. figure 3).

*Figure 3 : Typologie des dynamiques de mobilisation des savoirs citoyens dans l'urbanisme*

Dynamique de mobilisation	SAVOIRS SOLLICITES	SAVOIRS REVENDIQUES	SAVOIRS ABSENTS
Type de savoir	<ol style="list-style-type: none"> <li>Savoir d'usage</li> <li>« Bon sens »</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Savoirs professionnels</li> <li>Savoirs militants</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Certains savoirs d'usage</li> <li>Savoirs professionnels manuels</li> </ol>
Statut du participant	⇒ Reconnu <ol style="list-style-type: none"> <li>Usager, habitant</li> <li>Citoyen</li> </ol>	⇒ Revendiqué <ol style="list-style-type: none"> <li>Expert</li> <li>Citoyen</li> </ol>	⇒ Non reconnu
Légitimité du participant	⇒ Reconnue <ol style="list-style-type: none"> <li>Une pratique du territoire</li> <li>Une qualité de citoyen</li> </ol>	⇒ Revendiquée <ol style="list-style-type: none"> <li>Une pratique professionnelle</li> <li>Une pratique militante</li> </ol>	⇒ Non reconnue

### *Des savoirs sollicités*

Les « savoirs sollicités » sont des savoirs explicitement mobilisés au sein des dispositifs participatifs car ils sont convoqués par les pouvoirs publics. Leur principale caractéristique est d'être légitimés et reconnus pour leur utilité dans le projet urbain. Dans l'optique de (re)légitimer leur politique, les élus font principalement appel au savoir d'usage, pouvant alors rejoindre des mobilisations citoyennes, et plus rarement à une faculté ordinaire de jugement, qui est davantage mobilisée sur d'autres thématiques que l'urbanisme et dont la sollicitation est étroitement liée au contexte politique. En mobilisant ces deux types de savoirs citoyens, souvent en aval des projets urbains, les élus reconnaissent aux citoyens un statut d'usager, d'habitant ou de profane, ainsi qu'une légitimité basée sur une pratique du territoire, souvent conditionnée à l'aspect local et concret des thèmes traités, ou sur une qualité de citoyen, sur des thèmes et projets qui peuvent être de plus grande ampleur. Ces savoirs mobilisés visent à légitimer les politiques publiques, le processus de légitimation passant dans l'urbanisme par la conception de projets davantage en phase avec les besoins des usagers. Si le savoir d'usage peut également être revendiqué par les citoyens, la sollicitation des pouvoirs publics rencontrant alors des dynamiques venant du bas, ce n'est pas le

cas de la faculté ordinaire de jugement. C'est en effet le dispositif, et plus précisément le rapport au savoir professionnel et politique, qui crée le statut du profane (Blondiaux, 2008).

Le budget participatif de la voirie et les conseils de quartier du 20<sup>e</sup> arrondissement incarnent particulièrement bien l'idéal-type du savoir d'usage, à la croisée de dynamiques de mobilisation *top-down* et *bottom-up*, phénomène qu'on observe également dans l'ensemble des conseils de quartier parisiens et des processus participatifs à Cordoue. La conférence citoyenne sur les formes urbaines et les hauteurs à Paris est le seul exemple, dans les villes que j'ai étudiées, de convocation par les élus d'une faculté ordinaire de jugement. Mais dans d'autres pays européens, comme dans le cas des jurys citoyens en Allemagne et en Espagne (Blanco, 2005 ; Röcke, 2006), on fait davantage appel à ce type de savoir citoyen sur des questions urbaines à différentes échelles.

### *Des savoirs revendiqués*

D'autres types de savoirs citoyens ne sont pas sollicités par les pouvoirs publics au sein des instances participatives, mais s'invitent à la table des négociations, en amont ou en aval de projets à différentes échelles. Il s'agit de savoirs professionnels et militants que mobilisent des individus ou des collectifs pour faire valoir leurs intérêts, qui sont surtout ceux des classes moyennes. Sur une diversité de scènes parmi lesquelles celle de la participation institutionnelle<sup>12</sup>, ils revendiquent un statut d'expert ou de citoyen, ainsi qu'une légitimité fondée sur une pratique professionnelle ou militante, c'est-à-dire une expertise technique ou politique. Si l'imposition de ces savoirs citoyens dans le débat public relève souvent de l'action collective, elle peut se traduire par la mise en place de dispositifs institutionnels, dans lesquels les pouvoirs publics finissent par reconnaître et solliciter à leur tour la mobilisation de savoirs citoyens, même s'ils cherchent parfois à écarter les savoirs collectifs, plus spécialisés, en favorisant l'expression d'un simple savoir d'usage individuel.

Le cas de la Zac Paris Rive Gauche est paradigmatique de ces « savoirs revendiqués ». Initialement non prévus dans la conception de ce projet de grande ampleur, les citoyens se sont organisés en associations pour imposer non seulement un savoir d'usage de la ville, mais aussi une expertise technique et politique. S'ils ont réussi à contraindre les pouvoirs publics à mettre en place une structure de concertation permanente et donc à solliciter les savoirs collectifs des associations et des conseils de quartier, les acteurs associatifs sont parfois mis à l'écart lorsque les pouvoirs publics convoquent directement le savoir d'usage individuel des citoyens non organisés. Dans une logique d'action collective, les associations continuent alors à mobiliser des savoirs d'usage et des savoirs

---

<sup>12</sup> Nous nous inspirons ici de la sociologie interactionniste de Goffman, qui assimile le monde à une scène théâtrale où les individus sont des « acteurs » qui tiennent des « rôles » et les relations sociales des « représentations » soumises à des règles précises. Dans *La Présentation de soi* (1956), Goffman divise les lieux sociaux en deux régions : « la scène », où se déroulent les représentations, et « les coulisses », qui sont fermées au public.

spécialisés sur une grande diversité de scènes d'action en dehors de la concertation institutionnelle, par exemple dans le cas du débat sur la construction de tours aux portes de Paris.

### *Des savoirs absents*

Finalement, certains savoirs d'usage et professionnels ne sont pas entendus au sein des dispositifs participatifs, du fait de l'absence de certaines catégories de la population en leur sein, ou de leur incapacité à s'y faire entendre. La reproduction d'un « cens caché » (Gaxie, 1978) au sein des dispositifs participatifs se traduit ainsi par de fortes inégalités d'expression des savoirs citoyens. Pour paraphraser Fraser (2003) dans sa critique de la conception habermassienne de l'espace public, il ne suffit pas d'affirmer qu'un dispositif participatif est ouvert à l'expression de tous les savoirs citoyens pour que tous les savoirs puissent de fait s'exprimer. La légitimité de ces savoirs citoyens « absents » ou inaudibles n'est donc pas reconnue car les personnes qui en sont porteurs n'ont pas ou ne trouvent pas leur place au sein des instances de participation. L'absence ou l'inaudibilité de ces savoirs au sein des dispositifs institutionnels, en partie lié au format du dispositif, recoupe des logiques sociales : les jeunes, les femmes, les personnes issues des classes populaires et de l'immigration sont, en général, largement sous-représentés. Cette exclusion, qui repose sur l'âge, le genre et l'origine sociale et ethnique, écarte donc du débat certains savoirs citoyens.

Notre méthodologie d'enquête, orientée vers les personnes et les groupes qui s'expriment dans ces dispositifs et donc sur les savoirs citoyens « présents », limite notre compréhension de la spécificité des savoirs qui restent absents de ces instances. Nous considérons toutefois que les populations dominées ont des savoirs d'usage et professionnels spécifiques. C'est le cas des femmes, qui ont une autre utilisation de l'espace public que les hommes car elles s'occupent plus généralement des enfants et d'autres tâches domestiques qui ont un impact dans l'utilisation de l'espace et dans la manière dont les aménagements urbains devraient être conçus. D'autres savoirs d'usage spécifiques du territoire restent généralement exclus de ces instances, comme celui des enfants, des jeunes, des personnes handicapées ou très âgées. Au-delà des usages différenciés de l'espace public, les savoirs professionnels manuels sont très faiblement valorisés dans le cadre de la réunion, alors que les savoirs professionnels intellectuels y trouvent toute leur place.

### *Conclusion*

La définition de la nature et des logiques de mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif révèle un certain effacement des limites de la possession des savoirs, l'un des effets de la participation résidant dans un brouillage et une ouverture du cercle des savoirs. Toutefois, si les citoyens peuvent mobiliser une palette de savoirs, en changeant de registre

à différents moments du projet urbain pour faire valoir leurs intérêts, ces savoirs sont inégalement répartis au sein de la population. Le savoir d'usage appartient certes à tous les habitants, mais d'autres types de ressources comme les savoirs professionnels et militants sont moins partagés, de telle sorte que les inégalités sont fortes dans la capacité de passer d'un registre à l'autre. La thématique des savoirs citoyens renvoie ainsi à la question du pouvoir au sein de dispositifs participatifs qui restent en Europe l'apanage des classes moyennes intellectuelles. D'autre part, ces savoirs citoyens se constituent toujours en interaction avec d'autres savoirs, dans des rapports de pouvoir, ce qui appelle une réflexion sur la diversité des savoirs des professionnels et des politiques, et sur leurs interactions avec les savoirs citoyens.

## ***Bibliographie***

- ANSELME, Michel (2000), *Du bruit à la parole : la scène politique des cités*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- BACQUE, Marie-Hélène (2007), *Gouvernance et participation*, Communication à la 12<sup>e</sup> Université d'été du Conseil français des urbanistes « Faire ensemble la ville et les territoires ? Du conflit à l'intelligence collective », du 29 au 31 août 2007, Nantes.
- BACQUE, Marie-Hélène, BLANC, Maurice, HAMEL, Pierre et SINTOMER, Yves (dir.) (2006), « Ville, action citoyenne et débat public », dossier d'*Espaces et Sociétés*, n° 123.
- BACQUE, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (dir.) (2005), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris : La Découverte.
- BACQUE, Marie-Hélène et VERMEERSCH, Stéphanie, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris : Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières.
- BUSQUET, Grégory, CARRIOU, Claire, FLAMAND, Amélie et NEZ, Héloïse (2009), « La démocratie participative à Paris sous le premier mandat de Delanoë (2001-2008) : une "nouvelle ère démocratique" ? » in SINTOMER, Yves et BACQUE, Marie-Hélène, *Généalogies des dispositifs participatifs contemporains* (titre provisoire), à paraître.
- BLANCO, Ismael (2005), « Les jurys citoyens en Espagne : vers un nouveau modèle de démocratie locale ? » in BACQUE, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris : La Découverte, p. 161-178.
- BLONDIAUX, Loïc (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie : actualités de la démocratie participative*, Paris : Seuil.
- CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick (2001), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris : Seuil.
- CEFAÏ, Daniel et LAFAYE, Claudette (2002), « Le cadrage d'un conflit urbain à Paris : les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective » in CEFAL, Daniel et JOSEPH, Isaac (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris : Editions de l'aube.
- CIRELLI, Claudia et ROCHER, Laurence, « "Savoirs citoyens" en situation de conflit et de participation : le cas de la gestion des déchets », communication aux journées d'études « Savoirs "citoyens" et démocratie participative dans la question urbaine », Ecole d'architecture Paris – Val de Seine, 6 et 7 février 2009.
- CUNY, Cécile (2008), « Figures et savoirs du « profane » dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin » in FROMENTIN, Thomas et WOJCIK, Stéphanie (dir.), *Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen*, Paris : L'Harmattan, p. 237-261.
- CUNY, Cécile et HERZBERG, Carsten (2008), « La mobilisation des savoirs citoyens dans les budgets participatifs allemands. L'exemple de la région de Berlin-Brandebourg » in TOPÇU, Sezin, CUNY, Cécile et SERRANO-VELARDE Kathia (dir.) (2008), *Savoirs en débat : perspectives franco-allemandes*, Paris : L'Harmattan, p. 119-145.
- FONT, Joan (dir.) (2001), *Ciudadanos y decisiones públicas*, Barcelona: Ariel.
- FOURNAU, Jean-Michel (2007), « "Citoyen en tant que riverain" : une subjectivation politique dans le processus de mise en discussion publique des projets d'aménagement », in REVEL, Martine, BLATRIX, Cécile, BLONDIAUX, Loïc,

- FOURNIAU, Jean-Michel, HERIARD DUBREUIL, Bertrand et LEFEBVRE, Rémi (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris : La Découverte.
- FRASER, Nancy (2003), « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante » in RENAULT, Emmanuel et SINTOMER, Yves (dir.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris : La Découverte, p. 103-134.
- FROMENTIN, Thomas et WOJCIK, Stéphanie (dir.) (2008), *Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen*, Paris : L'Harmattan.
- FUNG, Archon and WRIGHT, Olin (2003), *Deepening Democracy*, London/New York: Verso.
- GANUZA, Ernesto (2003), "Los presupuestos participativos en Córdoba" in VILLASANTE, Tomás y GARRIDO, Javier (dir.), *Metodologías y Presupuestos Participativos*, CIMAS/IEPALA, p. 169-193.
- GARDESSE, Camille (2009), « Acteurs institutionnels et professionnels de l'urbanisme face aux savoirs citoyens : représentations et pratiques. La concertation pour le réaménagement des Halles de Paris, 2002-2008 », communication aux journées d'études « Savoirs "citoyens" et démocratie participative dans la question urbaine », Ecole d'architecture Paris – Val de Seine, 6 et 7 février 2009.
- ION, Jacques (2003), « Modes d'engagement et savoirs associatifs. Petit coup d'œil dans le rétroviseur » in LOCHARD, Yves et SIMONET-CUSSET, Maud (dir.), *L'Expert associatif, le savant et le politique*, Paris : Syllepse, p. 67-88.
- ION, Jacques, FRANGUIADAKIS, Spyros et VIOT, Pascal (2005), *Militer aujourd'hui*, Paris : Autrement.
- MATONTI, Frédérique et POUPEAU, Franck (2004), « Le capital militant : essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, p. 4-11.
- NEZ, Héloïse (dir.) (2009), « Quelle place pour les "savoirs citoyens" ? », dossier de *Territoires*, n° 497, p. 19-33.
- NEZ, Héloïse (2008), *La démocratie participative à Paris : un cadrage général*, rapport de recherche du programme PICRI « Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ? ».
- PINSON, Gilles (2004), « Le projet urbain comme instrument d'action publique » in LASCOUMES, Pierre et LE GALES, Patrick, *Gouverner par les instruments*, Paris : Presses de Sciences-Po.
- RENAUD, Yann (2001), « De la contestation à la concertation », *Annales de la recherche urbaine*, n° 89, p. 62-69.
- RÖCKE, Anja (2006), « Représentation "miroir" et démocratie : le tirage au sort dans les jurys citoyens berlinois, *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 1, 2006, p. 13-30.
- SINTOMER, Yves (2008), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n° 31, p. 115-133.
- TALPIN, Julien (2008a), « Mobiliser un savoir d'usage. Démocratisation de l'espace public et confinement de la compétence civique au sein de dispositifs de budget participatif » in FROMENTIN, Thomas et WOJCIK, Stéphanie (dir.), *Le profane en politique : compétences et engagements du citoyen*, Paris : L'Harmattan, p. 159-184.
- TALPIN, Julien (2008b), « Transferts de connaissances et apprentissages collectifs au sein du budget participatif du 11<sup>e</sup> arrondissement de Rome » in TOPÇU, Sezin, CUNY, Cécile et SERRANO-VELARDE Kathia (dir.) (2008), *Savoirs en débat : perspectives franco-allemandes*, Paris : L'Harmattan, p. 97-118.
- TOPALOV, Christian (1989), « L'urbanisme comme mouvement social : militants et professionnels du city planning aux Etats-Unis (1909-1917) », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 44-45, p. 139-144.
- TOPÇU, Sezin, CUNY, Cécile et SERRANO-VELARDE Kathia (dir.) (2008), *Savoirs en débat : perspectives franco-allemandes*, Paris : L'Harmattan.
- TRIBILLON, Jean-François (2002), *L'urbanisme*, Paris : La Découverte.